

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire : "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement : \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 4 MARS 1943

Le Budget fédéral

C'est naturellement à titre de contribuable que les dispositions du budget intéressent surtout les Canadiens. Ainsi, ils savaient depuis un certain temps que nos autorités fédérales auraient besoin d'une somme de cinq milliards et demi pour financer le prochain exercice fiscal. Mais ils se demandaient de quelle manière serait réparti le fardeau et, comme une augmentation de taxes paraissait inévitable, sur quels points particuliers elle porterait. Le ministre des Finances, du Dominion, l'hon. J.-L. Hsley, a répondu à ces questions, hier, aux Communes.

Il a expliqué que le gouvernement s'attend à recevoir \$2,752,000,000 des différentes taxes et \$2,748,000,000 par emprunts. C'est dire que les citoyens du Canada auront, au cours des mois qui vont suivre, maintes occasions de prouver leur patriotisme dans le domaine financier. Après avoir acquitté des impôts déjà fort lourds, ils devront prêter à Ottawa des sommes de plus en plus considérables pour lui permettre de joindre les deux bouts. Ces mesures financières, M. Hsley nous le rappelle, sont des armes dans la lutte contre l'ennemi.

Un examen rapide des articles du budget, principalement au chapitre des impôts, révèle que le ministre des Finances, obligé de prélever les argentés nécessaires à notre effort de guerre et à l'administration des affaires du pays, fait des efforts louables pour répartir d'une façon aussi juste que possible des charges qui en résultent.

Il adopte, en le modifiant, le paiement au fur et à mesure de l'impôt sur le revenu. Cet impôt lui-même ne change guère. Quant aux augmentations de taxes, elles frappent l'alcool, le tabac et certains amusements, coups sensibles pour une foule de gens, mais contre lesquels on peut difficilement protester dans les circonstances actuelles.

Notons, en particulier, l'appel que le ministre des Finances adresse à tous de collaborer encore plus intimement avec les autorités dans le cas de l'épargne. Elle reste à l'ordre du jour plus que jamais, à la fois pour aider au règlement des dépenses de guerre et pour empêcher l'inflation. Bref, il suffit d'étudier les estimés budgétaires qui viennent d'être soumis à la Chambre des Communes pour mieux apercevoir les responsabilités d'un chacun.

LA PRESSE.

Le rôle des journaux

(Suite de la 1ère page)

à la fois.

A ce sujet, notre confrère Edouard Hains, écrivait récemment dans la *Revue de Granby*: "Les anciens de chez nous prennent un plaisir non déguisé à nous relater le temps où les "tourtes" obscurcissaient le ciel de leurs voliers compacts qui auraient des semaines. Les journalistes de notre époque s'amuseront — dans leurs vieux jours qu'ils finiront à l'hospice pour peu que le bannissement de l'annonce continue! — à décrire l'avalanche des communiqués qui déferlent, à toute heure, sur les salles de rédaction où les papiers classiques ne suffisent plus..."

"Ces "readers" envahissent même jusqu'aux bureaux régionaux que les commissions fédérales maintiennent et à la par tout le pays. Un journal mont-réalais, de langue anglaise, rapporte le cas d'un bureau de la métropole qui n'ose pas se servir du panier et qui se trouve maintenant en présence d'une pile de dix-huit pouces d'épaisseur de communiqués qu'on n'a pas encore eu le temps d'étudier! Comme quoi la fable du dragon qui se mord la queue est moins fantaisiste qu'on pourrait le penser..."

"Nul doute que la pluie de communiqués fédéraux deviendra un orage en règle dès le présent mois puisque la bureaucratie compte qu'avec février la disparition des annonces de liqueurs dans les journaux offrira encore plus d'espace à l'insection de la "littérature" des commissions de M. King... jusqu'au jour, très prochain, où la presse canadienne, incapable, comme tout commerce, de vivre sans recettes, fermera avec ses portes la route suivie par cette paperasse. Restera le radio. Mais les programmes d'instructions qui émanent d'Ottawa ne découragent pas moins l'auditeur que le lecteur et le temps va tôt venir où le Contrôleur ne pourra plus rejoindre ni l'oreille ni l'œil du Contrôlé..."

Certains fonctionnaires de liaison jouent un rôle utile. Mais il est arrivé qu'en ceci comme en bien d'autres domaines, on n'a pas su s'en tenir aux limites nécessaires. On a multiplié à tel point ces fon-

ctionnaires et dans tellement de domaines, que leur travail em-bête beaucoup plus la presse qu'elle ne lui aide. Notre confrère Hains parle de piles de communiqués. Ici même, depuis les Fêtes, nous avons rangé dans des tablettes les communiqués que nous n'avons pu reproduire faute d'espace, ainsi que ceux qui ne représentaient aucun intérêt pour nos lecteurs. En moins de deux mois, cette pile atteint bien deux pieds de hauteur.

Nos hommes d'Etat affirment sur tous les tons que la presse joue un rôle essentiel dans la poursuite de la guerre. Si elle joue un rôle essentiel, il conviendrait donc de lui rendre la vie au moins supportable. Ce n'est pas ce qu'on fait.

On semble, en certains milieux, prendre un malin plaisir à l'étouffer. Il faut maintenant presque chercher à la loupe, dans les pages des journaux, les annonces dites nationales. La presse, cependant, doit reproduire gratuitement au moins le gros pourcentage de l'information ou de la propagande émanant des divers services dits de liaison. Et les sommes fabuleuses que l'Etat verse pour ces informations ou de cette propagande vont dans les goussets des fonctionnaires privilégiés, tandis que les journalistes, eux, doivent trimmer pour une maigre pitance parce que les journaux ont peine à boucler leur budget quand ils n'opèrent pas à perte.

Une telle ingratitude est guère encourageante pour les journalistes, on en conviendra.

— La Parole A. R.

AU CONSEIL

A la séance du conseil de la Municipalité de St-Christophe, tenue le 1er mars sous la présidence de M. Roméo Simoneau, maire, il résolu que M. Julien Lévesque soit nommé inspecteur de la voirie, et M. Geo. Beauchesne, inspecteur des mauvaises herbes.

Le taux de la taxe foncière pour l'année courante a été fixé à 90 cts par \$100.00.

Une généreuse souscription a été accordée par ce conseil au Couvent de la Congrégation de notre ville.

Fondation de la Caisse Populaire à Arthabaska

Mardi soir, à l'hôtel de ville, avait lieu une grande assemblée populaire en faveur de l'organisation d'une Caisse Populaire.

Il y avait une nombreuse assistance. On remarquait sur l'estrade, M. l'abbé Henri Bernier, euré, M. l'abbé A. Bernier, Assistant, M. le maire Alfred Provencher, M. le maire Roméo Simoneau, M. Philippe Bergeron, président de l'U.C.C., ainsi que des directeurs de l'U.C.C., en plus du conférencier d'honneur, M. Laurent Laurendeau, gérant de l'Union régionale des Caisses Populaires de Trois-Rivières.

La soirée était sous le patronage de l'U. C. C. et débuta par la prière d'usage. M. Philippe Bergeron dit quelques mots sur motif de la réunion. M. Alfred Provencher, maire, souhaita la bienvenue à l'auditoire et se dit en faveur de la Caisse Populaire, étant donné que nous n'avons plus de banque.

Après un bref mais clair exposé de la situation sur les Caisses Populaires, accompagné d'exemples vécus, M. Laurent Laurendeau répondit à différentes questions posées par l'auditoire.

M. l'abbé Bernier dit aussi la grande confiance qu'il avait

dans la Caisse Populaire, appelée la "banque du cultivateur et de l'ouvrier", et demande à tous de s'unir pour fonder une Caisse populaire dans la ville en donnant leurs noms pour souscrire des parts du capital social.

La majorité des personnes présentes répondirent à son appel et sur le champ M. Laurent Laurendeau procéda à l'érection de la Caisse Populaire d'Arthabaska, sous le patronage du patron de la paroisse, St. Christophe.

On procéda ensuite séance tenante à l'élection des officiers.

Les directeurs de la Caisse sont: M. Philippe Bergeron, président; M. Roméo Simoneau, vice-président; MM. Jos. Houle, notaire, Félix Houle et Maurice Laroche, directeurs.

Les membres du comité de surveillance sont: MM. Georges Rondeau, Arthur St-Cyr, Hervé Roux.

Les membres du Comité du Crédit sont MM. Edmond Pellerin, de la ville, président; Alfred Provencher et Napoléon Couture.

Ces divers Comités se réuniront incessamment pour choisir un gérant et un local pour la dite Caisse.

CHEZ LES LACORDAIRES

Samedi, 27 février, avait lieu une partie de cartes au profit des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, dans la grande salle du Collège des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Il y avait foule et près de cent tables ont joué au Cinq-Cent ou Euchre.

La fanfare s'est fait entendre dans de jolis morceaux très bien rendus.

M. Thomas Michel, président du Cercle Lacordaire, a souhaité la bienvenue à tous les lacordaires et à ceux qui sympathisent au mouvement, et spécialement aux membres de cercles voisins qui étaient nombreux. M. Michel en était à ses débuts oratoires devant un auditoire aussi nombreux et s'est très bien tiré d'affaires.

Une petite comédie a provoqué l'hilarité générale en nous faisant vivre une de ces petites scènes entre époux; comme toujours—c'est du moins ce qui devrait en être—les choses ont bien tournées, et la dernière pose indiquait une parfaite réconciliation. Acteurs: Mlle C. Girouard et M. G. Biron.

Un chœur d'hommes a exécuté deux morceaux de chant intitulés "Le Matelot normand" et "Le baiser de la langue française". Paroles très belles et très bien rendus.

Le tirage des billets de la raffle d'un panier de provision, d'un \$5.00 et d'un \$2.00 a donné le résultat suivant: M. G. Héneault a gagné le panier; Mlle Maria Michaud a gagné le \$5.00 et Mlle M.-Jeanne Paris le \$2.00 et en a fait don au cercle.

Les membres de la fanfare ont bénéficié des largesses de M. le Curé Bernier en allant à une partie de sucre ce printemps.

M. J.-Odina Garneau agissait comme maître de cérémonie et s'est très bien tiré d'affaires.

La chanson dit que "Prendre un p'tit coup c'est agréable"; des soirées comme celle de samedi prouvent qu'on peut passer d'agréables moments sans prendre de "p'tit coup".

De nombreux prix de présence ont aussi été tirés au sort.

M. l'abbé Henri Bernier, aumônier du Cercle Lacordaire, a remercié l'assistance de son bel encouragement. C'est un succès complet, dit-il, et le nouveau président, M. Michel, a une bonne part du mérite. Il a été secondé par des membres dévoués des deux cercles, à qui nous devons également des remerciements. M. le Curé a fait une mention spéciale des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes qui ont contribué à tous les bons mouvements de la paroisse.

Les membres de la fanfare ont bénéficié des largesses de M. le Curé Bernier en allant à une partie de sucre ce printemps.

M. J.-Odina Garneau agissait comme maître de cérémonie et s'est très bien tiré d'affaires.

La chanson dit que "Prendre un p'tit coup c'est agréable"; des soirées comme celle de samedi prouvent qu'on peut passer d'agréables moments sans prendre de "p'tit coup".

Notes locales

M. le Chan. Théo. Melançon, aumônier des SS. du Précieux-Sang, à Nicolet, de passage à l'hôpital cette semaine.

M. Félix Houle est allé à St-Fortunat et St-Rémi, dernièrement.

Le Rév. Frère Marc, s.e., est revenu d'un voyage aux Etats-Unis.

La semaine prochaine commencera le saint temps du carême.

Plusieurs citoyens de notre localité sont allés faire une retraite fermée à la Villa du Rosaire, à Nicolet.

Mmes William Bergeron et Aleide Fleury sont allées à Victoriaville, hier.

A la réunion des Officiers et chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Coeur, dimanche dernier, il a été décidé de faire imprimer des formules de résolution pour être signées pour tous ceux qui ont droit de vote, et envoyées aux premiers ministres de la province et du Canada. Ces feuillets seront distribués dimanche aux deux messes et chaque famille devra en remplir une et l'envoyer dans l'enveloppe à cet effet.

Il s'agit de protester contre le travail féminin à l'usine.

Nous publions dans une autre colonne cette même résolution qui a été adoptée par le Conseil de la municipalité de Saint-Christophe; elle a aussi été adoptée par le conseil de la ville d'Arthabaska, et nous espérons que tous les conseils municipaux de cette province répondront aux désirs de la Fédération de la Ligue du Sacré-Coeur et de tous les groupements organisés bien pensants pour faire pression sur nos gouvernements afin qu'ils prennent les moyens d'éviter le désastre ou ne peut manquer de nous conduire le travail féminin à l'usine de guerre et surtout le travail de nuit.

Ces voix devront se faire avant le 14 mars.

A quoi servira de gagner la guerre si la société est sapée à sa base par la dislocation de la famille.

Mmes A. Fréchette et Emile Tessier, de Warwick, sont venues en visite chez M. et Mme William Bergeron, la semaine dernière.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Plusieurs dames et jeunes filles suivent les cours de tissage donnés présentement par Mlle Rouleau, du gouvernement provincial.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Téléphone : 20

PERRAULT, LALIBERTE & PERRAULT
AVOCATS
Bureau de Perrault & Perrault
L'Hon. J.-E. PERRAULT, C.R.
J.-M. LALIBERTE, L.L.L.
C. PERRAULT, L.L.L.
RUE DE L'EGLISE
ARTHABASKA, P. Q.

Chateauguay PERRAULT
Docteur en droit
AVOCAT
Ch. 420, Edifice Transportation
132 ST-JACQUES OUEST,
MONTREAL
Téls.: Pl. 2601 — Réu.: AT. 2777

ROLAND PROVENCHER
B.A.L.L.B.
AVOCAT
Edifice "PIROLI"
187A, RUE NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE, P. Q.

Rés. 4063 Blvd Décarie Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.
AVOCAT
AMOS
ARTHABASKA : Au Bureau de John F. Walsh, c. r.
MONTREAL : 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY
B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la Commission Municipale
PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY
B.A., L.S.C.
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe de
Me EDGAR LALIBERTE
WARWICK, P. Q.

Casier postal 375 Tél. Rés. 533; bur.: 680

HORACE BERGERON
NOTAIRE
EDIFICE LAROCHE (Voisin de la Banque Can. Nationale)
199, Rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE

Cartes d'affaires

Téléphone 78

DR J.-MARIE BECOTTE
MEDECIN - CHIRURGIEN
RAYONS X
N. B.—Rayons X à tous les samedis, de 2 h. à 4 h. p.m.,
et sur appointment.
Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBET
SPECIALISTE
Yeux — Oreilles — Nez — Gorge
Examen de la vue • Ajustement de verres et montures
197, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE
MEDECINE et CHIRURGIE
HEURES DE BUREAU :
2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h 15 p.m. à 9 h. p.m.
120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)
Téls.: Bureau 471 Résidence: 629
VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de Bureau : 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.
Réparation et ajustement des lunettes

HENRI CHARETTE, B.A., B.A. O.
OPTOMETRISTE — OPTICIEN
EXAMEN DE LA VUE
205B Notre-Dame — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

A VENDRE
Evaporateur à sucre, de seconde main, en très bonne condition. Grandeur 3 x 12.
S'adresser à
M. Albert BEAUCHESNE,
Arthabaska, P. Q.

PERDU
Un chapelet de couleur mauve, monté en or, a été perdu dernièrement sur le trottoir. Prière de le rapporter au bureau de "L'Union".

RESOLUTIONS

Province de Québec, Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska.

Extrait du livre des délibérations de la séance générale du 1er mars 1943.

Attendu que la famille est la base de notre structure sociale;

Attendu que 59 Evêques du Canada, dans une lettre collective, en mai dernier, ont exprimé leur poignante inquiétude au sujet "des mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu saines à leur sexe";

Sur proposition du Conseiller Fernand Houle, secondé par le Conseiller Paul-Emile Pellerin, et accepté à l'unanimité, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska de demander au Gouvernement une législation qui impose:

1.—La prohibition du travail de nuit aux femmes et aux jeu-

nes filles;

2.—L'interdiction du travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de seize ans;

3.—La journée de travail de huit heures et la semaine de quarante heures;

Et que copie dûment signée de cette résolution soit envoyée au Premier Ministre du Canada, au Premier Ministre de la Province, au Ministère provincial du Travail et, au moins, à trois journaux, et que l'on donne toute la publicité souhaitable à cette résolution.

Seconde Résolution

Attendu que le parti communiste au Canada exerce actuellement de fortes pressions auprès des autorités fédérales pour faire lever, pendant la présente session, l'interdit contre le parti communiste;

Sur proposition du Conseiller M. Paul-Emile Pellerin, appuyé par le Conseiller M. Emile De-neault, il est unanimement résolu, par le Conseil de la Muni-



La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Le "Shampoo" essentiel à la beauté des cheveux et à des "permanents" durables

"Une belle chevelure fait pardonner bien des défauts" dit-on. Il s'agit, bien entendu de défauts physiques! Le fait est qu'une femme a beau avoir un nez retroussé, de petits yeux, que sais-je encore comme défaut physique, si sa chevelure est belle, on oubliera vite que son nez ou ses yeux ne sont pas parfaits pour n'admirer que sa chevelure. Aussi importe-t-il à toute femme désireuse de bien paraître de soigner ses cheveux. Le plus élémentaire de ces soins c'est, on le devine, "le shampoo" le dégrasage à fond du cuir chevelu.

Combien de shampoos doit-on se donner (ou se faire donner) chaque mois? Cela dépend entièrement de l'état de votre cuir chevelu. Si vous avez la chevelure plutôt grasse, des lavages fréquents ne vous feront que du bien... une fois la semaine ne serait pas trop. Pour ma part (j'ai une chevelure "moyenne" assez abondante—j'entends par moyenne qu'elle n'est ni trop huileuse, ni trop sèche) je me donne régulièrement un shampoo par quinzaine et comme mes cheveux sont blonds, je fais suivre ce shampoo d'un bon rinçage vinaigré pour empêcher que mes cheveux ne brunissent trop vite. Naturellement, ce rinçage "vinaigré" n'est qu'un dernier rinçage, après que toute trace de savon a été chassée par des rinçages répétés.

L'ondulation permanente a réellement un effet asséchant sur le cheveu et sur le cuir chevelu qui, à la longue, peut nuire à la chevelure la plus saine. Il importe donc de réagir contre cet effet asséchant et on

peut très facilement, sans pour cela nuire à l'ondulation. Quelques gouttes d'un bon tonique capillaire (le contenu d'une bouteille vous durera des mois) massées dans le cuir chevelu, sinon chaque jour, du moins trois fois par semaine, rendront à vos cheveux cette vitalité en partie détruite par l'effet asséchant de la permanente.

Encore une fois—je ne le répéterai jamais assez—la propreté, l'hygiène sont la base de tous les soins de beauté, et il en est ainsi pour les cheveux comme du visage, des mains ou des autres parties de l'anatomie féminine.

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la maigreur, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration excessive, des poids et mesures normaux. Vous pouvez vous les procurer en m'en faisant la demande à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lesquels de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c. pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Cousine Blanche

La mission de la jeune fille

Il est parmi nous un être exquis, dont le monde ne parle que pour nous le faire connaître sous des apparences futiles. Cet être charmant, qu'il serait temps de présenter sous son vrai jour, c'est la jeune fille. Elle n'est pas seulement un mannequin bien proportionné, sur lequel s'enroulent avec grâce les plis d'une étoffe soyeuse: elle est plus que cela!

La vraie jeune fille vivant en accord parfait avec sa nature possède une personnalité morale et intellectuelle qu'il convient de ne pas négliger. Elle doit vivre sa vie. Pas celle de demain, mais celle d'aujourd'hui en préparation de demain... Le

présent vaut par lui-même, il est une fin en même temps qu'un moyen. C'est pourquoi il importe pour la jeune fille de la vivre pleinement.

Quelle que soit sa condition une jeune fille doit vivre d'une façon intelligente, c'est-à-dire qu'elle doit être réfléchie, sérieuse et studieuse. Le temps de l'école, l'audition de la belle musique, la visite des expositions d'art, la participation active aux cercles d'études lui donneront cette activité intellectuelle nécessaire à sa culture générale.

La liberté chez la jeune fille —ne confondons pas liberté avec licence—doit être à l'emploi volontaire et choisi de ses facultés en vue de la perfection de son être. La libre activité sera donc en conformité parfaite avec les devoirs qui lui sont propres. Devoirs envers elle-même, devoirs envers sa famille, devoirs envers la société.

La vie sociale sera le prolongement direct de sa vie personnelle et domestique, le rayonnement de sa personnalité. D'instinct, elle participera aux mouvements sociaux qui ont un but intellectuel ou moral de conservation, de progrès, de bienfaisance et d'humanité.

Rayonner partout, dans tous les milieux: rayonner par son esprit, par son cœur, sa foi, telle est la mission de la véritable jeune fille.

LE SIROP à la saveur délicieuse
Un sucré pur et sain qui est toujours un régal

S'il arrive que votre épicer n'en a plus en magasin, ça vaut la peine que vous attendiez pour ce délicieux sirop. Parfois la demande dépasse la production actuelle, parce que plusieurs milliers de ménagères canadiennes se sont jointes à la multitude de personnes qui emploient le "Crown Brand".



LE SIROP CROWN BRAND
Un produit de NBS
The CANADA STARCH COMPANY, Limited

L'amour ne peut vivre que par la souffrance; il cesse avec le bonheur, car l'amour heureux, c'est la perfection des plus beaux rêves, et toute chose parfaite ou perfectionnée touche à sa fin.

(Mme de Girardin)

Le fromage aussi nutritif que le lait

L'origine du fromage remonte à l'antiquité, mais sa valeur nutritive n'a jamais été appréciée autant qu'aujourd'hui.

Le fromage n'est un aliment de second ordre, souvent il occupe la première place dans un repas. Il peut être combiné avec tant d'aliments différents qu'on n'a pas à craindre la monotonie en le ramenant souvent sur la table. Le fromage n'est non plus difficile à digérer, à condition qu'on ait soin de ne pas le cuire à une température trop élevée ou trop longtemps.

Le fromage contient, sous une forme condensée, les mêmes éléments nutritifs que le lait. Il contient beaucoup de protéines comme les viandes. Aussi, les plats au fromage peuvent-ils occasionnellement, remplacer la viande au repas principal.

La plupart des gens aiment le fromage. Aussi ces recettes éprouvées dans les cuisines expérimentales du ministère fédéral de l'Agriculture méritent-elles de figurer dans votre cahier de recettes.

SOUFFLE AU FROMAGE

12 tranches de pain d'un demi pouce d'épaisseur.
1/2 livre de fromage tranché.
Sel.
2-2/3 tasses de lait
4 œufs
Poivre et paprika.

Enlever la croûte autour des tranches de pain et disposer des couches alternatives de pain et de fromage dans un plat

graisé. Batre légèrement les œufs, ajouter le lait et les assaisonnements et verser sur le pain. Couvrir et garder dans la glacière électrique jusqu'au moment de mettre au four. Placer dans un four modéré (350° F.) environ 45 minutes. Si le mélange a été bien refroidi avant la cuisson, vous obtiendrez un beau soufflé bien gonflé. Servira 6 à 8 personnes.

ANNEAUX AU FROMAGE AVEC LEGUMES

1 tasse de lait
1 tasse de chapelure.
1 œuf.
1 1/2 tasse de macaroni bouilli.
1 tasse de fromage coupé en morceaux.
1 c. tb. persil.
1 c. tb. piment vert ou rouge coupé en petit morceaux.
3 c. tb. de gras fondu.
1 c. tb. d'oignon haché.
Sel et poivre.

Ebouillanter le lait, ajouter les œufs bien battus, le pain et les autres ingrédients. Verser dans un moule à gelée bien graissé, placer dans un plat d'eau chaude et cuire dans un four modéré (350° F.) environ 50 minutes. Démouler, verser au centre la farce suivante et garnir de persil. Servira 6 personnes.

FARCE

1 tasse de sauce blanche.
1 tasse de pois et de carottes cuites.
Sel et poivre.



Nos aviatrices ont revêtu l'uniforme pour permettre aux aviateurs de passer à un équipage aérien. Celui qu'elles porteront désormais sera le dernier mot de l'élégance, grâce à la tunique aux lignes renouées et à la casquette fort seyante. Témoin l'aviatrice-pilote Barbara Brophy, du quartier général de la 5e Région d'entraînement aérien, à Montréal, qui porte ici la nouvelle tenue.

Photo de la RCAF.

Dieu, l'âme et le sentiment

Par FRANCIS JAMMES
Un volume de 130: \$0.60

Vous trouverez ici les meilleures pages de l'oeuvre de Francis Jammes.

Avec sa simplicité légendaire, ce grand écrivain catholique raconte les secrets frémissants du coeur humain.

Il faut connaître Francis

Jammes; il compte avec Claudel et Péguy parmi les principaux écrivains du Renouveau catholique de la littérature française contemporaine.

Ces pages parfumées comme des feuilles d'automne, ces histoires simples comme un paysage, ce style clair comme l'eau d'un ruisseau savent émouvoir toute âme sensible.

C'est toujours l'heure de lire Francis Jammes. Rien n'est plus calme, rien n'est plus consolant.

Chez le même éditeur:
"Figures et Paraboles" — par Paul Claudel: \$1.00.
"Les Fleurs du Mal" — par Charles Baudelaire: \$1.25.
"Contes" — par Guy de Maupassant: \$1.25.
LES EDITIONS VARIETES,
1410, rue Stanley,
Montréal, Canada.

Retraites fermées

Mars 1943.

HOMMES:
Mardi, 2-5; mardi, 9-12; samedi, 13-15; mardi, 6-19; samedi, 20-22; mardi, 23-26; samedi, 27-29; mardi, 30 2 avril.

DEMOISELLES:
Samedi, 6-8 mars.
Adressez:
R. P. Henri-M. Guindon, S.M.M., Supérieur,
VILLA DU ROSAIRE
92 rue St-Jean-Baptiste,
Nicolet, P. Q.

Rien ne soulage un coeur malade comme la conformité à la volonté d'un Dieu dont les rigueurs ne sont que bonté.

(Marie Leczinska)



La préparation des pansements chirurgicaux exige beaucoup de soin et d'habileté. On voit ici les bénévoles occupées à ce travail à la Maison de la Croix-Rouge.

"L'ARMÉE MARCHE SUR SON VENTRE"

Quand on dit qu'une armée "marche sur son ventre," cela veut dire que c'est l'estomac qui conduit les jambes et non les jambes l'estomac.

Les cultivateurs du Québec font un travail magnifique pour conserver la production agricole à son niveau élevé en dépit du manque de personnel.

L'équipement électrique joue un rôle considérable et afin qu'il puisse continuer de le faire, nous conseillons à chaque cultivateur de garder son équipement en parfait ordre pour économiser du temps, du travail et de l'argent.

La Compagnie Shawinigan Water & Power aide les cultivateurs du Québec en leur fournissant l'énergie électrique à peu de frais. Les vendeurs Shawinigan tiennent toujours à leur portée le service de réparations et d'ajustements qui permet de garder les appareils électriques en parfait ordre.

THE *Shawinigan* WATER & POWER CO.

Les choses que nous désirons, désirons-les peu, non seulement parce qu'elles ne méritent pas d'être autrement désirées, mais parce que, les désirant beaucoup, elles deviennent le sujet de mille peines. (Bourdaloze)

Un musicien célèbre est invité à dîner chez des gens riches mais avertis qui croient avoir trouvé le moyen d'avoir un petit concert gratuit du célèbre artiste. —N'oubliez pas d'apporter votre violon, dit le maître de la maison. Le musicien ne répond rien mais quand il arrive pour le repas il n'a pas son instrument. —On va sans doute vous l'apporter? demande le bonhomme un peu inquiet. —Mais non, répond le musicien; mon violon ne dine jamais, lui.

DÉPÔT DES COUPONS DE RATIONNEMENT

À partir du 1er mars, les 3,200 succursales des banques à charte du Canada assumeront un autre service de guerre, le dépôt des coupons de rationnement, service qui constitue une partie essentielle du programme de rationnement.

- Ces faits vous intéressent*
- 1 Si vous êtes marchand—grossiste, détaillant ou intermédiaire—et si vous recevez de vos clients des coupons de rationnement, votre banque est toute disposée à vous renseigner sur le dépôt ou le maniement de ces coupons. Elle est aussi à vos ordres, si vous êtes soumis au contingentement.
 - 2 Ce service n'a rien de commun avec votre compte en banque, où vous déposez des fonds et sur lequel vous tirez des chèques libellés en dollars.
 - 3 C'est un simple service intermédiaire entre les marchands et les banques commerciales. Le dépôt des coupons de rationnement ne s'effectue que lorsque le consommateur s'est servi de ses coupons pour acheter des denrées rationnées.
 - 4 Les banques tiennent surtout un rôle de comptable, à titre d'agent du Service du rationnement (Commission des prix et du commerce en temps de guerre), aux termes de règlements bien définis.
 - 5 Le dépôt des coupons de rationnement allège le Service du rationnement de la tâche formidable de manier, de vérifier et de relever les coupons dont les consommateurs se sont servis pour obtenir leurs approvisionnements.
 - 6 Si vous êtes un simple consommateur, ce service n'a aucun rapport avec la quantité, quelle qu'elle soit, de denrées rationnées que vous recevez. Les banques n'émettent pas de coupons de rationnement et elles n'ont rien à faire avec le présent rationnement des denrées.

En ajoutant ces importantes fonctions aux nombreux services de guerre qu'elles assurent, les banques à charte se rendent utiles à la nation, facilitent la marche des affaires et s'efforcent d'épargner au pays du temps et de l'argent.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés.

BEURRE

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, le 1er mars 1943, le prix du beurre No. 1 pasteurisé, au gros variait de 35 1/4c. à 35 3/4c. la livre.

FROMAGE

La demande se maintient active et les prix sont fermes.

VOLAILLES VIVANTES

Poules : Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets : Les arrivages sont quelque peu plus abondants. La demande est modérée et les prix instables.

Dindes vivantes : Les jeunes dindes sont en bonne demande et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poules et Poulets : Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

Dindes abattues : Les arrivages demeurent limités; la demande est bonne et les prix sont stables.

Oies abattues : Les arrivages sont presque nuls et les prix sont stables.

OEUFs

Montréal et Québec: Les arrivages dépassent les besoins domestiques. Marché instable à la suite de la décision de l'Office des produits spéciaux d'accepter, au cours des mois de mars et d'avril, les oeufs destinés à l'exportation, à 2c. la douzaine de moins que les prix

C 17 1/4c.

N. B.—Les oiseaux de pesantour moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs

A—Gros 34 1/2c.
A—Moyen 31c.
B 29c.
C—Poulettes 28c.
A 26c.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 20c.
Moyens 18c.
Communs 17c.

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 35c.
No. 2 pasteurisé 34c.
No. 3 pasteurisé 33c.

FROMAGE

Blanc

No. 1 20 1/4c.
No. 2 19 3/4c.
No. 3 19 1/4c.

Coloré

No. 1 20 1/4c.
No. 2 19 3/4c.
No. 3 19 1/4c.

A. B. Montréal

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 1er mars 1943, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Prix de base des carcasses de pores classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres, offre 16 60c. Pores de même classe payés sur le poids vif, offre 12.7c. Truies : 12-12.50c. Abattues : 15c.-15.50c.

RABAIS :
B2 (130-134 lbs) 50c.
C1 et C2 (130-175 lbs), \$1.00
C3 (175-185 lbs), \$2.00
D1 et D2 (130-175 lbs), \$1.50
D3 (176-185 lbs), \$2.50

Pores pesant moins de 130 lbs abattus, \$2.50 ou plus.
Lourds (186-205 lbs) par tête \$3.00.
Extra lourds (206-220 lbs) \$2.50 le cent; (220 lbs et plus) \$3.00 le cent.

Les pores blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT

Choix 17.00-17.50
Bon 16.00-16.50
Moyen 15.00-15.50
Commun 12.00-14.00
D'herbe 9.50-10.50

BOUVILLONS

Choix 12.00-12.50
Bon 11.50-11.75
Moyen 10.50-11.25
Commun 9.00-10.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Lots mélangés 14.00-14.50
Très communs 12.00-12.50

MOUTONS

Bon 9.00-9.50
Commun 6.00-8.00

TAURES

Choix (Type à boucherie) 11.00-11.50
Bonne 10.50-11.00
Moyenne 9.50-10.00
Commune 8.50-9.00

VACHES

Choix (Type à boucherie) 10.00-10.50
Bonne 9.50-9.75
Moyenne 8.50-9.00
Commune 7.50-8.50
Très Com. 6.00-7.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 11.00-11.50
Bon 10.00-10.50
Moyen 9.50-10.00
Commun 9.00-9.50

L'emploi de semence propre est une bonne précaution contre les mauvaises herbes. On recommande la catégorie de semence numéro 1. La marque "Catégorie No. 1" devrait apparaître sur le contenant et sur l'étiquette.

A—6 lbs et plus 28 3/4c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26 3/4c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 3/4c.

Gras

A—6 lbs et plus 30c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28 1/2c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"
A—5 lbs et plus 28 1/4c.
B—4 lbs jus qu'à 5 lbs 26 3/4c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 25 3/4c.

Race "Leghorn"

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c.
B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 lbs 22c.
C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 20c.

COQS VIVANTS

16c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus 17c.

JEUNES DINDES

VIVANTES

A 31c.
B 30c.
C 28c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 34 1/4c.
A—6 lbs et plus 33 1/4c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32 1/4c.
B—6 lbs et plus 30 1/4c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/4c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28 1/4c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial : 6 lbs et plus 32 1/4c.
A—6 lbs et plus 31 1/4c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/4c.
B—6 lbs et plus 28 1/4c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 27 1/4c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26 1/4c.
C—6 lbs et plus 24 1/4c.
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23 1/4c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20 1/4c.

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus 26 1/2c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25 1/2c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 24 1/2c.
B—5 lbs et plus 23 1/2c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/2c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/2c.
C—5 lbs et plus 20 1/2c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/2c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18 1/2c.

JEUNES DINDES

ABATTUES

A 36 1/4c.
B 34 1/4c.
C 31 1/4c.

OIES ABATTUES

A 24 1/4c.
B 22 1/4c.

Conditions à remplir pour bénéficier de l'assurance-transport

En un temps où l'on a tant besoin de viande de bœuf et de porc et où l'on s'efforce par tous les moyens possibles d'augmenter notre production animale, il est assez pénible de constater que le nombre des animaux qui nous arrivent morts ou blessés s'est considérablement accru depuis une couple d'années. En effet, les pertes dues aux blessures et aux mortalités en transit ont presque doublé en l'espace de deux ans seulement dans les expéditions faites à la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec. Certaines de ces pertes pouvaient être incontrôlables à cause des intempéries de la saison, des changements brusques de température durant le trajet; mais plusieurs auraient pu être évitées. En tout cas, il y a là un état de chose qui démontre clairement que les consignations d'animaux vivants ne sont pas toujours entourées des soins nécessaires.

Cependant, par le temps qui court, il est du devoir de tous et chacun des expéditeurs de voir à ce qu'un produit aussi essentiel que le bétail, ne soit pas déprécié, avarié, ou gaspillé en cours de route. Il faut donc donner une attention particulière aux chargements.

N'oubliez pas que surcharger un wagon ou un camion, mélanger des animaux d'espèces différentes sans les séparer par des cloisons très solides, les suralimenter ou les maltraiter, c'est s'exposer toujours à de lourdes pertes. Par ailleurs, le fait d'être assuré ne dispense absolument pas de prendre toutes les précautions nécessaires et de recourir à la plus grande prudence. C'est pourquoi nous rappelons à ceux qui bénéficient de l'assurance-transport, les conditions à remplir pour avoir droit au remboursement des animaux morts en cours de route. Il s'agit tout simplement de définir la responsabilité du consignataire. On peut résumer ainsi :

- 1.—N'expédier que des animaux sains, en pleine santé et en bonne condition.
- 2.—Ne pas surcharger le wagon ou le camion en y faisant entrer plus de têtes qu'il ne peut normalement en contenir.
- 3.—Séparer à l'aide de cloisons solides les animaux de différentes espèces.
- 4.—Ne pas suralimenter, surtout les pores, avant le départ.
- 5.—Couvrir le plancher du camion ou du wagon d'une abondante litière appropriée à la saison, par exemple rafraîchissante en été.
- 6.—Assurer une ventilation suffisante aux wagons fermés (Box Cars) en y laissant une ou deux bonnes ouvertures suivant la saison.

Dans tous les cas où l'on aura négligé de remplir l'une ou l'autre de ces conditions élémentaires, l'assurance-transport ne pourra être tenue responsable des pertes encourues pendant le trajet. De même que cette assurance ne couvre pas non plus les sujets perdus, volés en transit ou qui, de toute façon, ne sont pas livrés. Elle ne s'applique pas non plus aux animaux morts, expédiés par camion, dont on ne fait pas rapport à notre bureau le jour même de la livraison, parce qu'alors ne les ayant pas vus, il nous est impossible de les évaluer. Dans de pareils cas, les réclamations faites en retard ne sont pas considérées. Quand la mort ou les blessures sont dues à des accidents de route tels que collision, tamponnement, déraillement, etc., c'est la compagnie ou celui qui fait le transport qui est responsable.

Encore une fois, nous insistons auprès de tous nos expéditeurs pour qu'ils expédient leurs animaux dans les meilleures conditions possibles, afin de diminuer le nombre des pertes en cours de route, et qu'ils contribuent par le fait même à augmenter nos approvisionnements de viande dont le besoin se fait sentir plus que jamais au pays.

J.-E. BISSON, agronome
Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

Petits conseils sur l'élevage des poussins

Voici d'abord les choses qu'il faut éviter, notées dans le feuillet No. 63 de la série de la production en temps de guerre, intitulé "Le bon élevage des poussins et des poulets". Ne prenez jamais de litière moisie d'aucune sorte; elle est dangereuse. Veillez à ce que les poussins n'aient jamais trop froid ou trop chaud; le refroidissement est aussi mauvais qu'un excès de chaleur; les deux dérangent la digestion et causent la diarrhée. Ne laissez pas les poussins se pelotonner. Ils le font lorsqu'ils ont froid, ou aux endroits ensoleillés du plancher. Ne tenez pas la poussinière trop chaude, car les poussins ne s'emplureraient pas bien. Ne donnez pas de l'eau glacée aux poussins. Il faut toujours la dégorger. Ne remplissez pas les trémies trop pleines, c'est un gaspillage. La nourriture est d'autant plus fraîche qu'elle est renouvelée plus souvent. N'effrayez pas les poussins. Marchez tranquillement dans le parquet.

Voici maintenant les choses à faire

Faites marcher le poêle-élevage pendant plusieurs jours pour apprendre à le régler et à bien le conduire avant de lui confier les poussins. Examinez les poussins deux fois par soirée, d'abord à la tombée de la nuit puis avant d'aller vous coucher, pour être sûr qu'ils sont confortables et bien éparpillés. Nettoyez les abreuvoirs tous les jours. Tenez les trémies propres, sans litière. Tenez une casserole d'eau sur le dessus du poêle pour humecter l'air. Tenez le parquet bien ventilé en tout temps, mais évitez les courants d'air. Lorsque vous transportez les poussins à des hangars-abris sur parcsots détachés dans la saison, recouvrez les côtés ouverts et les extrémités des hangars avec des sacs pour éviter tout risque de refroidissement. Changez souvent les trémies et les abreuvoirs de place sur le parcours—au moins toutes les semaines—et veillez à ce qu'il y ait toujours suffisamment de place pour l'alimentation. Pour obtenir le feuillet No. 63, écrire au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Objectif à atteindre pour les pommes de terre

On estime que la récolte de pommes de terre de 1942 s'est montée à un peu plus de 70 millions de boisseaux, sur une étendue plantée de 505,900 acres, ce qui donne le rendement excellent de 138 boisseaux à l'acre. La production que l'on désire obtenir en 1943 est la même qu'en 1942, soit 70 millions de boisseaux, mais pour être raisonnablement sûr d'obtenir cette quantité sur la base du rendement moyen des cinq dernières années 1936-1940 il sera nécessaire d'augmenter l'étendue plantée de 11 p. c., ce qui donnerait 560,000 acres, dit la Revue de la situation agricole au Canada.

Si les abeilles sont bien préparées pour l'hiver, elles n'auront besoin d'aucune attention vers la fin de l'hiver et au commencement du printemps. Il est bon cependant d'examiner de temps à autre les entrées des ruches hivernées en plein air pour nettoyer celles qui pourraient être bouchées par des cadavres d'abeilles, sinon les occupantes des ruches mourraient de suffocation.

Princeville

(De notre correspondant)

—Les Cereles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont tenu dernièrement leurs élections annuelles, avec les résultats suivants: Aumônier et Directeur spirituel des deux cercles, M. l'abbé Maurice Côté.

Lacordaire: Président, M. Sam Boulanger, agronome; vice-président, M. Henri Croteau; secrétaire, M. Rolland Dussault; trésorier, M. Alfred Mailloux, qui agira aussi comme Maître de Cérémonies; conseillers, MM. Osea Gagnon, Laval, Légaré, Armand Leblanc, J.-P. Rousseau et J. Trottier.

Jeanne-d'Arc: Présidente, Mme J. M. Charpentier; vice-présidente, Mlle Thérèse Bleau; secrétaire, Mlle Marcelle Carignan; conseillères, Mmes Eugène Savoie et Wilfrid Croteau, Mlles Thérèse Baillargeon et Madeleine Allard.

Sincères félicitations aux nouveaux élus et vœux de persévérance aux membres des deux cercles.

—Il y aura mardi prochain, le 9 mars, une magnifique soirée récréative au profit de la Fanfare de Princeville. Nous en donnons le programme ci-après. Nul doute qu'il y aura salle comble; la chose en vaut d'ailleurs la peine n'est-ce pas. Il y a un concours de popularité organisé pour la vente de billets sur le tirage d'un magnifique "Set" à dîner, au profit de la dite Fanfare. Les candidates sont Mlles Madeleine Boucher et Mlle Thérèse Bleau.

Votez pour votre candidate préférée en achetant d'elle vos billets.

Le programme de la soirée est le suivant:

- Concours d'amateurs: Musique et chant, Instruments variés par des artistes choisis.
- Vues animées: Films d'actualité, Drame, Comédie.
- Proclamation de la gagnante du concours de popularité.
- Admission: 25 cts.

NICOLET

—Baptêmes: Joseph - Edouard - Laurent - Yvon, fils de M. et Mme Arthur Lemire (Rose Richard), Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Prince, de Victoriaville.

Jos.-Jean-Michel, fils de M. et

Mme Bruno Beauchemin (Lucille Poisson), Parrain et marraine, M. Achille Poisson et Mlle Edouardina Caron.
Marie-Monique-Michelle, fille de M. et Mme Antonio Métivier, Jeanne Manseau, Parrain et marraine, M. et Mme Albert Leclerc, oncle et tante de l'enfant.
—Décès: Rév. Soeur St-Ferdinand, née Séverine Martel, autrefois de la Baie du Febvre, décédée chez les Rév. Srs de l'Assomption à l'âge de 67 ans dont 49 ans en religion; elle était la soeur de M. Hermann Martel, de la Baie.
M. Jean Beauchemin, fils de M. et Mme Bruno Beauchemin, décédé à l'âge de 8 jours.
Joseph Levasseur, célibataire, décédé subitement à l'âge de 66 ans.
Nos sympathies.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—Le Dr et Mme Edouard Côté sont partis aujourd'hui pour Québec, où ils passeront une quinzaine.

Le Dr Paul Côté, chirurgien, à l'Hôpital St-Luc, de Montréal, remplace son frère, le Dr Edouard Côté, durant son absence. Et c'est à son bureau (celui qu'occupait feu le Dr Georges Côté) qu'il recevra les patients.

—MM. J. N. Brunelle et Paul Brunelle sont allés à Montréal par affaires, dans le courant de la semaine dernière.

—M. Lucien Pélissier, de la R. C. A. F., de Québec, est venu passer la dernière fin de semaine chez sa mère, Mme Lucien Pélissier.

—Mme J. E. Lemire, de Québec, était de passage en ville, dans le courant de la semaine dernière.

—M. Jean-Louis Lambert, du camp militaire de Pettawawa, est présentement en congé dans sa famille.

—MM. Lucien Arcand, Chs. Edouard Létourneau, Benoit Auger et Philippe Hamel sont allés représenter le Club de Ski Victoria, au congrès des skieurs tenu à Sherbrooke, en fin de semaine.

—M. J. E. Alain est allé en voyage d'affaires dans la métropole, dans le courant de la semaine dernière.

—M. Gustave Perreault, de la Québec Airways Co., était en visite chez ses parents, M. et Mme Edmond Perreault, en fin de semaine.

—M. et Mme J. A. Richard sont de retour de Montréal, où ils ont passé la dernière fin de semaine.

—Mme Sasseville est de retour de Québec, où elle a passé quelques jours, en visite chez des parents.

—M. et Mme Maurice Gagné sont allés passer la dernière fin de semaine, à Montréal.

—M. Jean Ouellet est allé à Montréal, par affaires, dans le courant de la semaine dernière.

—Mlle Jeanne Roberge est de retour d'Asbestos, où elle a rendu visite à des parents.

—M. et Mme Roland Charbon sont de retour de Montréal, où ils étaient allés passer la dernière fin de semaine.

—M. Jacques Gagné, du Jardin de l'Enfance des Trois-Rivières, est en visite chez ses parents, M. et Mme J. D. Gagné.

—M. E. Crête, de la Banque Canadienne Nationale, de Québec, était de passage en ville par affaires, le semaine dernière.

—M. Gérard Chalifour, de Warwick, est de retour chez ses parents, après avoir passé quelque temps à l'hôpital d'Arthabaska; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Jean Cantin est de retour de Montréal, où il a passé la dernière fin de semaine.

—M. et Mme Henri Ouellet étaient en visite chez Mlle Roberge, dans le courant de la semaine dernière.

—Mlle Bertha Roux est présentement en visite chez ses frères à Québec et à Château-Richer.

—Mlle Françoise L'Espérance passe quelques jours de vacances à Québec, en visite chez des parents et amis.

—Mlle Marie-Anne Drouin, G.M., est de retour de Montréal, où elle a passé quelques jours.

—Mlle Rollande Reny, infirmière à l'Unité Sanitaire, est allée passer fin de semaine, à Montréal.

—Plusieurs craignent une disette de bois, dans notre ville. Il en fut question même à la dernière séance du conseil de la ville. Le Chef de Police, M. Alexandre Boucher apprit aux échevins, séance tenante, qu'il n'avait pas encore eu aucune plainte au sujet de la disette de bois dans certain foyer. Il fut question de même de l'échelle des prix du bois de chauffage pour la prochaine saison, mais la chose a été laissée à l'étude par le conseil. Aussitôt qu'on aura pris une décision, Son Honneur le Maire a prié le greffier de communiquer l'échelle convenu aux échevins et aux journaux locaux pour publication.

—Par un vote unanime, à la séance régulière du mois de mars, nos échevins se sont prononcés contre le travail de nuit pour la femme et la jeune fille, pour l'interdiction du travail des filles âgées de moins de 16 ans et pour la journée de 8 heures en faveur de la femme. Cette résolution a été adoptée à la suggestion de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur.

Par une autre résolution, suggérée par la même Fédération, le Conseil de la ville a prié le Ministre de la Justice de ne pas lever le ban qui pèse sur le parti communiste.

—Le Rév. Père Emile Marchand, dominicain, curé à Fall River, était en visite chez sa soeur, Mme J. O. Carignan, récemment.

—M. Georges Gouin, qui fait partie de la fanfare militaire au camp de Petawawa, Ontario, a passé la semaine dans sa famille.

—M. Roger Roger, fils de M. Arthur Roger, de la rue Marchand, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où il a subi une opération de l'appendicite. On nous apprend que le patient se rétablit normalement.

—Le militaire Gérard Filion est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Sylvio Filion.

—Le Rév. Père Antonio Genest, jésuite, était de passage chez sa tante, Mlle G. Bourbeau, ces jours derniers.

—Mlle Marie-Marthe Pichet, de Montréal, a passé quelque jours chez sa mère, Mme Pichet, de la rue Académie.

—Mme Sasseville L'Espérance est revenue d'une visite chez des parents à Québec et Lévis.

—Le fils de M. Milton Nadeau, qui fait partie de l'armée, est parti pour l'Angleterre.

—Samedi dernier a été célébré en l'église des Saints Martyrs, le mariage de Mlle Monique Brochu, fille de M. Stanislas Brochu, avec M. Louis Geo. Comeau, de notre ville, fils de M. Arthur Comeau, de St-Léonard d'Aston. La bénédiction nuptiale et la messe ont été présidées par M. l'abbé Théroux, vicaire. Il y eut chant et musique.

Messieurs Stanislas Brochu et Arthur Comeau servaient de témoins au nouveau couple. Le déjeûner des noces a eu lieu chez M. et Mme Brochu. La mariée a reçu de nombreux et jolis cadeaux. L'heureux couple est ensuite parti en voyage de noces. Nos félicitations et souhaits de bonheur.

—Samedi dernier a été célébré à Montréal le mariage de M. Gérard Pelletier, fils de Mme Achille Pelletier, avec Mlle Alexandrine Leduc. Mme Pelletier est allée assister au mariage de son fils, avec Mlle Denise et Louise Pelletier, sœurs du marié. Nos félicitations et souhaits de bonheurs.

INSTITUT VICTORIA, ENR. 13 rue St-Zéphirin Victoriaville, Qué.

Au tableau d'honneur pour le mois de février 1943:

Cours Senior	
Mlle Liliane Gagné	91.7%
Mlle Monique Gagné	85.4%
Mlle Georgette Chainey	83.7
Mlle Thérèse Massé	83.0%
Mlle Gabrielle Labbé	82.5%
Cours Junior	
Mlle Françoise Pichet	90.8%
Mlle Thérèse Boucher	86.4%
Mlle Bernadette Lizée	80.4%
M. Raymond Longval	79.7%
M. Marcel Girouard	78.0%
Sténographie	
Mlle Monique Gagné, 96 mots net à la minute.	
Mlle Marie-Paule, Cantin, 92 mots net à la minute.	
M. Normand Naud, 82 mots.	
Mlle Liliane Gagné, 78 mots.	
Mlle Jeanne Boutin, 76 mots.	
Dactylographie:	
Mlle Jeanne Boutin, 45 mots net à la minute	
Mlle Marie-Paule Cantin, 43 mots net à la minute.	
Mlle Monique Gagné, 42 mots.	
Mlle Bernadette Lizée, 33 mots.	
Mlle Liliane Gagné, 32 mots.	
M. Roland Brochu, 29 mots.	
Mlle Thérèse Massé, 28 mots.	
Mlle Georgette Chainey, 26 mots.	
M. Normand Naud, 25 mots.	

La Campagne de la Croix-Rouge, dans Arthabaska

Lundi matin, 1er mars, à travers tout le pays, des milliers de solliciteurs se sont mis au travail pour entreprendre de recueillir l'objectif de \$10,000.00 fixé pour la campagne de la Croix-Rouge canadienne.

Cette campagne s'ouvre sous les auspices les plus favorables puisque les plus hautes autorités religieuses et civiles ont donné leur entier appui à cet appel. Son Excellence le gouverneur-général du Canada, le comte d'Arthabaska, a fait parvenir à la direction de la campagne un message dans lequel il dit, entre autres, que l'oeuvre de la Croix-Rouge est vitale et que la Société a absolument besoin de nouveaux fonds si elle veut poursuivre ses nombreuses activités, particulièrement l'envoi de colis de vivres aux prisonniers de guerre, les soins aux blessés de nos trois forces armées.

Au quartier-général de la campagne de la Croix-Rouge, à Victoriaville, on se dit satisfait des rapports reçus à date. Mardi soir, le montant des souscriptions reçues se chiffrait à \$1,000.00, le septième du montant à souscrire pour le comté d'Arthabaska. Et on nous apprend que dans toutes les paroisses du comté, organisateurs

et solliciteurs trouvent une opinion très sympathique à l'oeuvre de la Croix-Rouge.

Nous donnons, ci-après, la liste des principaux organisateurs de la campagne de la Croix-Rouge pour chacune des paroisses du comté: St-Albert, Mme Henri Comeau; Ste-Clothilde: Son Honneur le maire Arthur Rousseau; Ste-Elisabeth: Mlle Madeleine Morin; St-Rosaire: Son Honneur le Maire Omer Pratte; Tingwick: Son Honneur le Maire Henri Nolin; Arthabaska: Me Jean-Marc Laliberté, avocat; Warwick: M. Jean-Paul Baril; Plessisville: Me Edouard Houde, avocat; St-Valère: M. Elphège Lapierre; St-Rémi: MM. Louis Trotter et Eddy Mailhot, secrétaire-trésorier; Norbestos Mines: M. Georges Turcotte; Davelyville: M. Marius Ouellet; St-Norbert, MM. J. A. Fréchette et Mlle Aline Noël; St-Paul: Mlle Gabrielle Rouleau et Amanda Rouleau; Ste-Hélène: M. l'abbé Henri Pratte, curé, et M. Elphège Baril; St-Louis de Blandford: Son Honneur le Maire Adrien Héon; Ste-Séraphine: M. Lucien Jutras; et Victoriaville: Me Raymond Beaudet et M. J. R. Desmarais.

Campagne pour la C. P. C., de Victoriaville

En décembre 1941, le Comité de Protection Civile de la Ville de Victoriaville, mieux connu comme la C.P.C., fut formé à Victoriaville composé de deux comités: un honoraire et l'autre actif.

Depuis sa fondation les progrès réalisés furent tels que, suivant l'opinion d'observateurs étrangers, elle est considérée comme l'une des plus parfaites et des plus actives de notre Province.

L'organisation au point de vue personnel est complète mais en tant que matériel, afin de la rendre plus adéquate aux besoins de la population, contre toute attaque aérienne possible, une grande campagne a été organisée, laquelle bat son plein, afin de se procurer les articles nécessaires pour assurer une protection complète et efficace de notre ville.

Elle a fait l'acquisition d'un camion à incendies et divers autres articles nécessaires à la protection contre les incendies.

Des cours de premiers soins aux blessés sont donnés régulièrement aux membres du C. P. C. qui le désirent, et pour attester de l'organisation et du travail exécuté des diplômes furent remis en janvier, lors d'une distribution publique, à 79 de ses membres.

Le médecin attitré du C. P. C. local fut chargé d'aller suivre des cours sur l'usage des gaz et

l'expérience ainsi acquise sera certainement utile à la population.

Pour compléter leur organisation le plus rapidement possible et obtenir les argentés nécessaires pour les dépenses prévues, la campagne présente fut lancée à laquelle tout citoyen se doit d'apporter son modeste concours.

Une innovation marque donc cette souscription qui donnera par l'acquisition d'un billet de dix sous, la chance à l'heureux gagnant de se procurer pour Pâques un trousseau vestimentaire complet, d'une valeur minimum de \$100.00.

Il ne faut pas oublier de mentionner également les généreux donateurs, dont les noms suivent, qui ont ainsi aidé à assurer le succès.

- Habit sur mesures, don de la Fashion-Craft Mfrs Ltd.;
- Paletot de printemps, don de la Rubin Bros (Clothiers) Ltd.;
- Paire de souliers, don de L. Corriveau, Inc.
- Paire de chaques et guêtres, don de M. Alfred Laines;
- Chemise B.V.D., don de M. Armand Levasseur;
- Chapeau "Cream", don de la Maison Ouellet;
- Sous-vêtement, cravate, bretelle et bas, don de MM. Jos. Leblanc & Fils.

Victoriaville a démontré son esprit civique en d'autres occasions analogues et nul doute

Comité local des Timbres et Certificats d'Épargne de Guerre, à Victoriaville

Président honoraire: Son Honneur le Dr Félix Champagne. Président actif: le notaire P. E. Bergeron.

Secrétaire: Georges-E. Parent. Directeurs honoraires: Mgr Onil Milot, P.A., V.G., Rév. Alcide Pellerin, chanoine, Rév. Auguste Beauchesne, J. E. Alain, J. D. Gagné, F. E. Alain, W. Parenteau, J. Désautels, J. Friedman, Wilfrid Jutras, Rév. Frère Ferdinand, s.c., Rév. Frère Georges-Henri, s. c.

Patrons: MM. L. P. Auger, J. A. Richard, A. G. Létourneau, Donald Rheault, Lucien Baril, Joseph Lahaie, Thomas Grégoire, Nick Bogos, L. Ladouceur, Dr Georges E. Roy, Germain Lacoursière, avocat, Roland Provencher, avocat, Damase Champagne, J. O. Carignan, Alcide Vézina, Philippe Hamel, Roland Plourde, Donat Leblanc, Irénée Rousseau, Joseph Leblanc, Médéric Pepin, J. B. Aubry, Alfred Couture, Paul-E. Gagné, René Cloutier, Gédéon Labbé, Chs-E. Rioux, J. N. Patry, Armand St-Pierre, Dr C. A. Gilbert, Léopold Bérubé, Alphonse Houle, J. R. Alain, Auguste Bourbeau, Euclide Jutras, Walter Lambert, J. E. Hébert, Albert Côté, Jean Ouellet R. St-Onge, Emile Fournier, Alex. Boucher, J. C. A. Bordeleau.

Membres actifs:

MM. Arthur Hamel, J. M. Ducharme, Hector Beaudet, J. W. Verville, Dr J. E. Larouche, Siloes Plourde, Georges Blanchette, Armand Levasseur, A. R. Lemay, Henri Auger, Maurice Leahey, Maurice Habel, Jean-Chs. Jolicoeur, Léo Villandré, Yvon Jutras, J. Aurèle Roux, Maurice Lemieux, U. L. Brunelle, Roger Fortier, Geo. Aimé Giroux, Raoul Lemieux, Lucien Buteau, L. A. Gamache, J. H. Laflamme, J. B. Roux, Lucien Arcand, Dick Allaire, Raymond Desmarais, J. A. Farlaudeau, Donat Grégoire, Gérard Bergeron, Jean Beauchesne, notaire, Jean Massicotte, avocat, Raymond Beaudet, avocat, Lucien Côté, Alfred Blais, Henri Mailhot, J. C. Tourigny, J. R. Houle, J. A. Mailhot, Armand Bruno, J. G. St-Pierre, Emilion Patry, Mmes Camille Duguay, J. H. Matte, Mlle Germaine Camden.

A LOUER

Logement chauffé, 4 appartements, chambre de bain. S'adresser à La Fonderie "Universel" 282 Notre-Dame, Victoriaville, P. Q. 25 fév. j.n.o.

que l'on saura ne pas briser la tradition.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mous, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

♦

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.
Tél. Local 370
8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?
Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez
P.-H. PLOURDE **SILOES PLOURDE**
Edifice Piroli — Victoriaville

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

"L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC"

Par Robert Rumilly

NEUF volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité, \$1.10 broché seulement, taxes et port compris.

(Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, LTEE
1464, rue St-Denis, Montréal—Lancaster 2386

28 Janv. 10 f.

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres
Admission: 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.
Admission: 25-30 cts.
Le prix d'admission comprend les taxes.

♦

Samedi-Lundi, 6-8 mars
Danielle Darricux, John Loder, "KATIA"
En plus: sujets courts, cartoon et actualités.

Dimanche, le 7 seulement
2.30-8.00 hres: "DEAD MAN'S SHOES"
Wilfrid Lawson.
3.40-9.10 hres: "GASBAGS"
La Crazy Gang de la R.A.F.

Mardi-mercredi, 9-10
8.00 hres: "CHARLEY'S AUNT"
Jack Benny, Kay Francis.
9.30 hres: "THE DARING YOUNG MAN"
Joe E. Brown, Claire Dodd.
En plus: actualités.

Jeudi-vendredi, 11-12 mars
8.00 hres: "EYES IN THE NIGHT"
Edward Arnold, Ann Harding.
9.20 hres: "MAISIE GETS HER MAN",
Red kelton, Ann Sothorn.

MIDNIGHT SHOW à 11 hres

Vendredi-Samedi, 12-13 mars
Lew-Ayres, Joan Crawford,
"ICE FOLLIES OF 1939" (Reprise)
Admission générale: 20 cts. (taxes incl.)

EASTERN FURNITURE LIMITED

VICTORIAVILLE, P.Q.



Manufacturiers
de

Chaises, bassinettes, table de bout et à café, ameublements de salle à déjeuner et à dîner, et de chambre coucher.

En vente seulement chez nos clients, les
marchands de meubles.

MAGASIN A LOUER

POUSSINS "BRAY"

Local chauffé, au No. 222, rue Notre-Dame, poste occupé présentement par H. A. Poissant, nettoyeur, pouvant servir comme magasin, bureau, salon de barbier, etc.

S'adresser à
POITRAS & POITRAS,
Tél. 235 Victoiaville
4 mars j.n.o.

A LOUER

Un logement 2 étages au-dessus de la bijouterie Valières,
S'adresser à
AUGUSTE BOURBEAU,
186, Notre-Dame,
Victoriaville.

16 juillet j.n.o.

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR
Vérifications municipales,
scolaires et commerciales
Préparation des rapports sur
le Revenu
17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
VICTORIAVILLE, P. Q.

CULTIVATEURS

La COOPÉRATIVE FEDEREE est toujours en mesure de vous fournir - de sa SUCCURSALE de PRINCEVILLE - les engrais chimiques dont vous avez besoin ; que ce soit par grosse ou petite quantité.

Pour renseignements supplémentaires, adressez-vous sans retard à

La

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Commission des prix...

(Suite de la 1ère page)

nouveaux prix maximum pour le beurre de laiterie. D'après le 1er mars, les grossistes et les détaillants sont autorisés à acheter du beurre des cultivateurs et de le payer à un prix raisonnable.

Les cultivateurs qui, naguère, ne pouvaient pas offrir leur beurre sur le marché sont maintenant autorisés à vendre tout leur approvisionnement aux magasins locaux ou aux grossistes. Les détaillants ou les grossistes leur remettront le nombre de coupons voulus si ce beurre doit être vendu aux consommateurs. Si le marchand ne peut vendre ce beurre, il donnera un reçu aux cultivateurs et expédiera ce produit par l'intermédiaire des agents locaux, à la Corporation de la stabilisation des Prix qui verra à diriger ce beurre aux consommateurs qui en ont besoin.

Le décret non seulement rend le beurre de laiterie disponible aux détaillants et aux consommateurs, mais il établit un prix uniforme pour chaque province, aidant ainsi les cultivateurs qui vendaient naguère leur beurre aux prix de la période de base, à partir du 1er mars, le prix maximum auquel les producteurs de base vendront le beurre de laiterie à un grossiste sera de 36 cents.

Si le cultivateur vend son beurre au marchand, son prix maximum sera, dans la province de Québec, de 37½ cents.

Dans le cas où le cultivateur vend son beurre directement au consommateur, il est tenu de recueillir les coupons voulus. Les ménagères doivent se rappeler qu'il faut remettre des coupons lors de l'achat de beurre de laiterie. Le cultivateur a le droit d'exiger le même prix que le marchand s'il désire vendre directement au consommateur, soit 40 cents dans le Québec. Ces prix constituent le plafond des marchands détaillants lorsqu'ils vendent aux consommateurs.

Les détaillants et les grossistes qui font le commerce du beurre de laiterie et qui possèdent un permis de la Commission, sont, après le 1er mars, autorisés par le nouveau décret d'acheter du beurre de laiterie pour le compte de la Corporation de la stabilisation des prix des denrées au prix de 34 cents dans le Québec. En achetant pour le compte de la Corporation, le détaillant ou le grossiste a le droit d'exiger des frais de manutention de 2 cents la livre. Les agents que la Corporation nommera bientôt recevront eux aussi une rémunération appropriée.

Après le 30 avril, la Commission pourra modifier ces prix si elle le juge à propos.

UN CONSEIL AUX MENAGERES

Après la distribution du carnet de rationnement No. 2,

la chose la plus importante pour les ménagères est de remplir la formule de demande de sucre pour la mise en conserves", dit M. J.-B. Unwin, administrateur du rationnement des consommateurs. On trouvera dans le nouveau carnet de rationnement un feuillet d'instructions et une formule de demande de sucre pour la mise en conserves. Les femmes qui ont l'intention de mettre des fruits en conserves au cours de la prochaine saison seront bien d'y penser à l'avance afin de permettre à l'administrateur du sucre de savoir exactement quelle sera la demande.

Le problème de l'approvisionnement de sucre est très sérieux. Les femmes qui demanderaient pour leurs conserves plus de sucre qu'elles n'en ont besoin réduiraient d'autant les approvisionnements de toute la nation. Il appartient aux femmes de voir à ce que la distribution du sucre pour la mise en conserves se fasse d'une façon équitable et seulement selon les besoins de chaque foyer.

Les ménagères voudront bien faire parvenir leurs formules de demande de sucre pour la mise en conserves au bureau local de rationnement de leur ville ou de leur quartier avant le 15 avril, si elles veulent recevoir le sucre requis dès l'ouverture officielle de la saison de la mise en conserves, qui va du 1er juin au 31 octobre.

UNE FORTE AMENDE

Le juge André Régner a imposé une amende de \$100 et les frais la semaine dernière à un individu qui s'est avoué coupable d'avoir en sa possession, sans en avoir fait la déclaration à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, 190 livres de sucre, 126 livres de thé, 13 livres de café et 12 livres de beurre.

Ce communiqué nous est fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

Un prisonnier de guerre canadien qui a participé à la campagne de Dieppe, écrit à sa sœur :

"Tout va bien, grâce à la Croix-Rouge. Fiez-vous à elle. Quant à vos paquets personnels, envoyez-les par maman seulement. Au revoir."

On sait que la Croix-Rouge envoie des milliers de colis de vivres chaque semaine aux prisonniers de guerre.

Après avoir reçu un colis de la Croix-Rouge, un de nos "gars" prisonnier dans un camp allemand écrit "Dites aux Canadiens de continuer leur bon travail et nous serons bientôt au foyer." L'envoi de ces colis aux prisonniers de guerre n'est qu'une des nombreuses oeuvres accomplies par la Croix-Rouge Canadienne.



Le lieutenant-colonel Adjutor Amyot

A l'assemblée générale annuelle de The Shawinigan Water & Power Company qui a eu lieu à Montréal, récemment, le lieutenant-colonel L.-J.-A. Amyot a été élu au conseil d'administration.

M. Amyot est président de Dominion Corset Co. Ltd., vice-président du Trust Général du Canada, membre du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale et de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec. Bien connu par son activité dans le domaine social, il est vice-président de la division de Québec de la Croix-Rouge Canadienne et officier de l'Association Ambulancière St-Jean de Jérusalem, du fonds "Wings for Britain" et de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada.

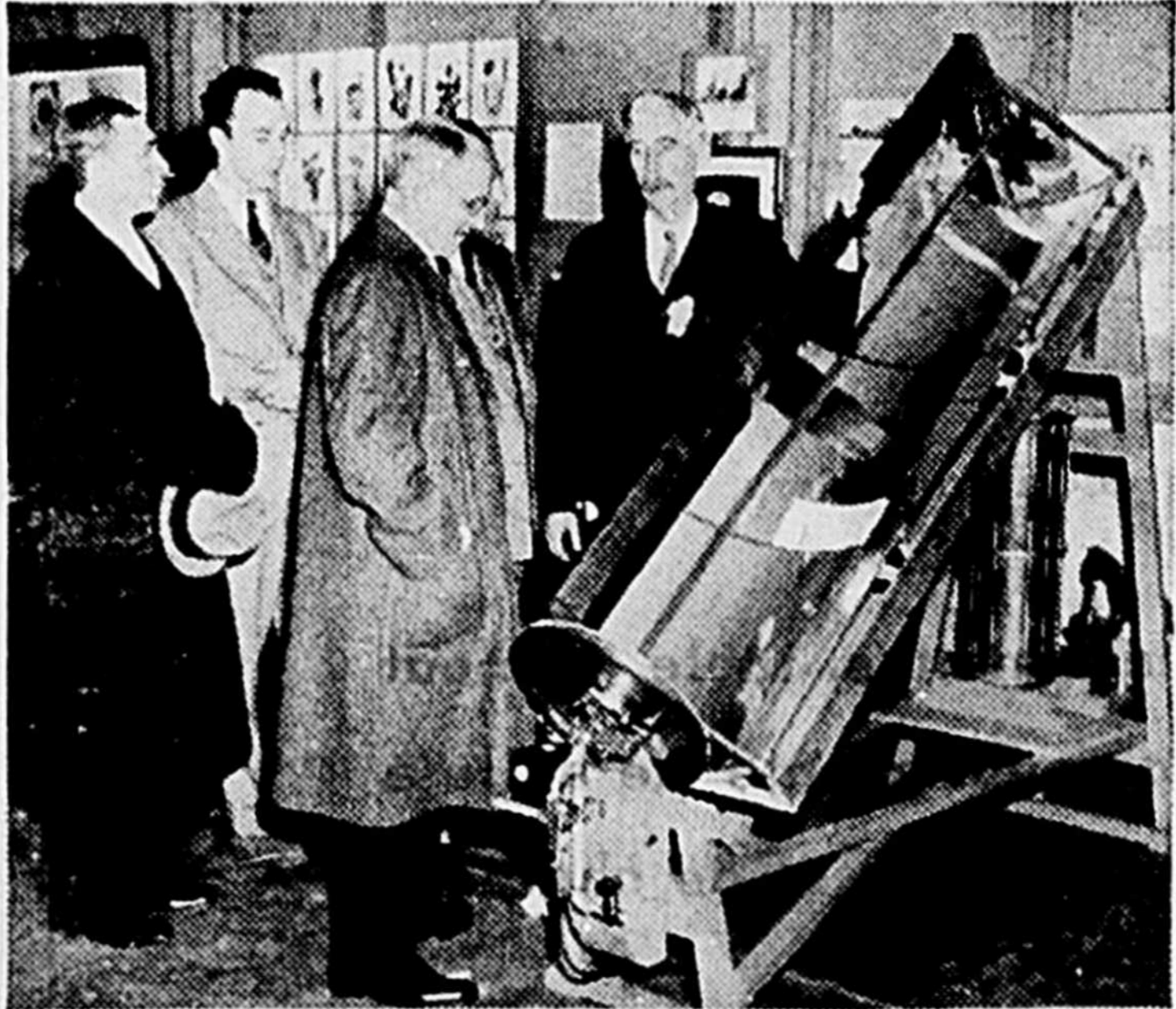


Le besoin de sérum sanguin se fait de plus en plus sentir sur tous les fronts de guerre. Afin de répondre à toutes les demandes, la Croix-Rouge canadienne devra prendre 12,000 prélèvements de sang, chaque semaine, dans ses 35 cliniques. Une somme de \$400,000 au moins est nécessaire pour maintenir au rythme requis le service des cliniques de donneurs de sang. En contribuant généreusement à la prochaine campagne de la Croix-Rouge, l'on aidera au maintien et au développement de ce service vital.

Parmi les dépenses que la guerre impose à la Croix-Rouge, il y a celles des fournitures d'hôpital qui, en 1943, exigent une somme d'au moins \$3,000,000. En souscrivant à la présente campagne, nous contribuons de nos deniers à pourvoir les hôpitaux et les ambulances militaires de tout ce dont ils ont besoin pour secourir nos blessés et sauver des existences.

Cette année, il faudra \$5,500,000—ou 47 cents pour chaque dollar du budget de 1943—pour assurer l'envoi des colis aux prisonniers de guerre canadiens seulement. On s'attend de ce côté des vivres va augmenter de 10 pour cent, chaque colis coûtera donc \$2.75 au lieu de \$2.50.

L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR TOUS



Le Dr Charles Abbott, de l'Institut Smithsonian, fait ici la démonstration d'une machine mue par l'énergie solaire, en présence de membres de l'Association Américaine pour l'avancement des sciences. Cette machine, le cinquième moteur mu par l'énergie solaire construit par le célèbre professeur, est pourvue de perfectionnements que ne possédaient pas les modèles précédents. Grâce à ces améliorations on peut prédire que le jour est proche où les immenses ressources de l'énergie solaire seront enfin captées par l'homme. (Photo Acme).

La Caisse Nationale d'Économie

M. V.-E. Beaupré préside l'assemblée annuelle de ses sociétaires au Monument National.—\$13,719,793.16.

L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse nationale d'économie vient d'être tenue au Monument National. C'est le président de son conseil d'administration, M. V.-E. Beaupré, qui a dirigé les délibérations. Elles ont porté sur le bilan du dernier exercice, le quarante-quatrième depuis la fondation de cette société de rentes viagères.

D'après son directeur général adjoint, M. Henri Guimet, la Caisse nationale d'économie avait, le 31 décembre 1942, un actif de \$13,719,793.16. C'est une augmentation de \$437,113.06 sur celui de l'année précédente. Quant aux réserves, elles se sont accrues de \$179,594.13, passant en effet de \$3,059,946.13 à \$3,239,450.26.

Ajoutons ici en passant que la Caisse nationale est complétée par une autre société distincte: la Caisse de remboursement (au décès). L'actif de cette société était, le 31 décembre dernier, de \$1,177,906.79, contre \$1,093,569.52 le 31 décembre 1941; l'augmentation a été ici de \$84,327.27.

L'actif global des deux caisses s'est donc accru, l'an dernier, de plus d'un demi-million: de \$14,376,249.62 qu'il était en 1941, il s'est élevé, l'an dernier, à \$14,897,699.95.

La Caisse nationale d'économie compte présentement plus de 50,000 rentiers, disséminés surtout à travers le Québec; on en compte aussi dans tous les groupements canadiens-français et canadiens des autres provinces de même qu'aux États-Unis. En juin et juillet derniers, cette unique société de rentes viagères leur a distribué \$659,286.43, soit quelque \$30,000.00 de plus que l'année précédente. La distribution de l'été prochain se fera entre 52,763 participants, une augmentation de 1,481 sur ceux de 1942.

Le président de l'assemblée, M. Beaupré, a fait suivre ces statistiques des remarques suivantes.

M. V.-E. Beaupré

Ces derniers mois nous ont apporté le regret de la mort de M. Arthur Gagnon, le fondateur de la Caisse Nationale d'économie. Vous savez que M. Arthur Gagnon a été le principal instigateur de la création de notre institution; il en a été, dans les débuts et les années difficiles de ses premiers développements, le propagandiste infatigable et tenace et l'administrateur dévoué. Tous les membres de la Caisse se font un devoir à l'occasion de cette assemblée qui suit la mort de M. Gagnon, de rendre hommage à sa mémoire et d'exprimer la gratitude qu'ils lui doivent pour les services rendus à leur institution.

La Caisse déplore également la perte d'un autre de ses dévoués collaborateurs de la première heure dans la personne de M. L.-A. Picard, membre du conseil de surveillance. Dès les premiers jours il apporta à M. Gagnon toute sa confiance et son

concours le plus entier. Il manifesta toujours le plus grand intérêt à notre entreprise et il lui a gardé sa fidèle collaboration. Notre société perd en lui un ami fidèle et un conseiller prudent et éclairé.

L'exercice qui vient de se terminer a été marqué par des progrès très satisfaisants pour notre société. Au cours de cet exercice les administrateurs ont constaté davantage toutefois la difficulté de trouver des placements au taux d'intérêt qui étaient obtenus il y a peu d'années. C'est là un problème qui se pose pour tous ceux qui ont à faire des placements pour des fins d'assurances ou de rentes viagères. Les événements formidables que nous traversons présentement déterminent des modifications profondes dans bien des domaines, et comme vous le savez, ils affectent considérablement le domaine financier, et le revenu de l'argent. Pendant combien de temps dans l'avenir les conséquences s'en feront-elles sentir, il est difficile de le déterminer. Mais des administrateurs prudents ne peuvent pas faire autrement que d'en tenir compte dans les mesures qu'ils sont appelés à prendre pour la sage gouverne de leurs entreprises.

Mais quelles que soient les difficultés de l'avenir nous croyons que l'épargne est toujours à recommander et à pratiquer, dans l'intérêt de notre collectivité et des épargnants eux-mêmes. Les ressources ainsi épargnées et groupées pour un emploi plus efficace, permettront non seulement à notre pays de soutenir l'effort qu'on réclame de lui présentement mais elles lui fourniront aussi les moyens de reprendre sa vie économique normale lorsque cette période de guerre prendra fin; grâce à ces épargnes il sera plus facile de faire face aux multiples problèmes de la reconstruction d'après-guerre, et d'entreprendre les oeuvres qui s'imposeront.

Pour les épargnants eux-mêmes les sommes ainsi mises de côté constitueront toujours une source de sécurité; pour eux-mêmes et pour leurs familles, les bénéfices prévus par leurs contrats seront, à l'occasion, d'un secours très précieux et d'autant plus utiles et plus appréciés, que les temps seront plus difficiles. Ils se féliciteront alors de ne pas avoir dépensé cet argent en satisfactions passagères ou pour l'acquisition de biens vite dépréciés.

Nous savons que nous pouvons toujours compter sur le bon sens de notre population, sur sa prévoyance et le sentiment qu'elle a de ses responsabilités, et que tout cela l'incitera à pratiquer la vertu de l'épargne autant que jamais. Nous savons qu'elle se tournera toujours vers la Caisse nationale d'économie comme vers une institution capable de fournir aux épargnes le meilleur rendement possible dans les circonstances avec les meilleures garanties de sécurité.

Election

Le Comité de Surveillance de la Caisse nationale d'économie se compose de douze membres, tous sociétaires. Il se renouvelle par tiers tous les ans lors de l'assemblée annuelle de la société. Ceux qui sortaient de charge, cette année, étaient MM. A.-P. Frigon, président, Eugène Simars, Jean Valiquette et Lucien Viau; ils ont tous été réélus. L'assemblée a dû procéder aussi à l'élection du remplaçant de M. L.-A. Picard, décédé récemment; c'est Me Lucien Morin, notaire, qui lui succédera. Les autres membres du Comité sont MM. Charles-Emile Bruchési, A. Duranseau, Henri Robitaille, J.-M.-R. Longtin, P.-E. Rouillier, L.-A. Rousseau et Edgar Charbonneau.

MM. Victor Pelletier, C.P.A., et Joseph Lavoie, C.P.A., ont été réélus vérificateurs de la société.

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

BOIS A VENDRE

Ceux qui sont intéressés pourront obtenir tout le bois nécessaire à la construction, tels que : bois carré, colombages, soliveaux, planche emboutée, bois de plancher, bois avec "V", bois de galerie, clapboard à déclin et à gorge, bardeaux et piquets de cèdre, etc., etc.

Sur demande, nous serons heureux de vous fournir les prix pour ce que vous désirez.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

Le gouvernement provincial vient de publier son "Annuaire Statistique" pour l'année 1941. C'est un magnifique volume de 462 pages qui se distingue par l'ampleur et l'importance de ses informations, la variété de ses rubriques historiques, aussi par ses tableaux à la fois bien conçus et bien réglés.

Nous résumons ici quelques-unes des informations énumérées et que nous croyons les plus pratiques et instructives.

La population du Québec était de 3,319,640 habitants en 1941, comparativement à 69,810 en 1765. En 1931, elle était de 2,874,255. Comme la population du Canada en 1941 était de 11,240,084 habitants, il résulte qu'en 1941 la province de Québec contenait près de 30 p. c. de toute la population canadienne.



Un Canadien français blessé dans le terrible engagement de Dieppe, est hospitalisé à Ste-Anne-de-Bellevue. Des infirmières auxiliaires de la Croix-Rouge lui procurent non seulement les soins mais voient à son confort et à son réconfort.

Quarantième rapport annuel

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Bilan au 31 décembre 1942

ACTIF		216,964.05
En caisse et en banque		216,964.05
PLACEMENTS Obligations		
Gouvernement du Canada et Provinces	796,912.10	
Cités, Villes, Municipalités, Paroisses, Commissions et Écoles (provinces de Québec)	3,940,267.84	
Corporations Épiscolales Catholiques	19,774.42	
Ouvriers et Fabricants, Syndicats de Paroisses	801,949.79	5,558,903.35
Actions de Corporations Canadiennes		89,771.33
Paiés hypothécaires		
Aux Fabricants particuliers et aux Corporations locales	834,969.25	
Aux Particuliers jusqu'à concurrence de 10% de l'évaluation municipale	3,075,491.25	3,910,460.50
Immobilisations		
Intérêts acquis, dots et prêts	3,751,469.22	13,309,661.40
Tout autre actif		117,192.57
		75,975.14
		\$13,719,793.16
PASSIF		
CAPITAL:		
Première période	9,638,814.62	9,638,814.62
Deuxième période	196,145.76	9,834,960.38
RÉSERVES—Première période:		
Solde de rentes 40 ans (arbitraires)	548,550.37	
Certificats sociaux	259,258.20	
Certificats familiaux	792,628.90	1,600,437.47
RÉSERVES—Deuxième période:		
Solde de rentes 40 ans (arbitraires)	6,059.20	
Rentes différées (arbitraires) — Citoyens — Français — Annuités — Annuités dues	1,832,953.59	1,832,953.59
Dépréciation des immobilisations		452,038.67
Contributions payées par anticipation		152,004.48
Tout autre passif		41,142.17
		\$13,719,793.16

Quarantième rapport annuel

CAISSE DE REMBOURSEMENT

Bilan au 31 décembre 1942

ACTIF		4,678.65
En caisse et en banque		4,678.65
PLACEMENTS Obligations		
Gouvernement du Canada et Provinces	205,150.66	
Cités, Villes, Municipalités, Paroisses, Commissions et Écoles (provinces de Québec)	780,493.72	
Ouvriers et Fabricants, Syndicats de Paroisses	72,140.65	1,057,785.03
Paiés hypothécaires		
Aux Fabricants particuliers et aux Corporations locales	87,300.70	1,145,285.03
Aux Particuliers jusqu'à concurrence de 10% de l'évaluation municipale		
Intérêts acquis, dots et prêts		11,958.32
Tout autre actif		13,984.79
		\$1,177,906.79
PASSIF		
RÉSERVE ET SURPLUS:		
Fonds de Garantie: Rentes ordinaires	828,297.46	
Rentes différées garanties	74,724.31	903,021.77
Fonds Contingents: Rentes ordinaires	289,438.44	
Rentes différées garanties	5,445.58	274,883.02
		\$1,177,906.79
Contre-signé pour le conseil d'administration:		
M. V.-E. Beaupré, Président		
Aime Parent, Administrateur		
CERTIFICATS DES VÉRIFICATEURS		
Nous avons vérifié la comptabilité, les documents, livres justificatifs, reçus et prêts hypothécaires, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1942, et, après avoir obtenu tous les renseignements demandés, nous certifions que les bilans ci-haut représentent la situation financière de la Caisse Nationale d'Économie et de la Caisse de Remboursement, tels que ces bilans ont été dressés.		
Les vérificateurs: Victor Pelletier, C.P.A., Joseph Lavoie, C.P.A.		
Montréal, le 8 février 1943.		